# Annuaire de la vie associative

## Vienne

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA VIENNE

Etat / Institutions / Têtes de réseaux associatifs

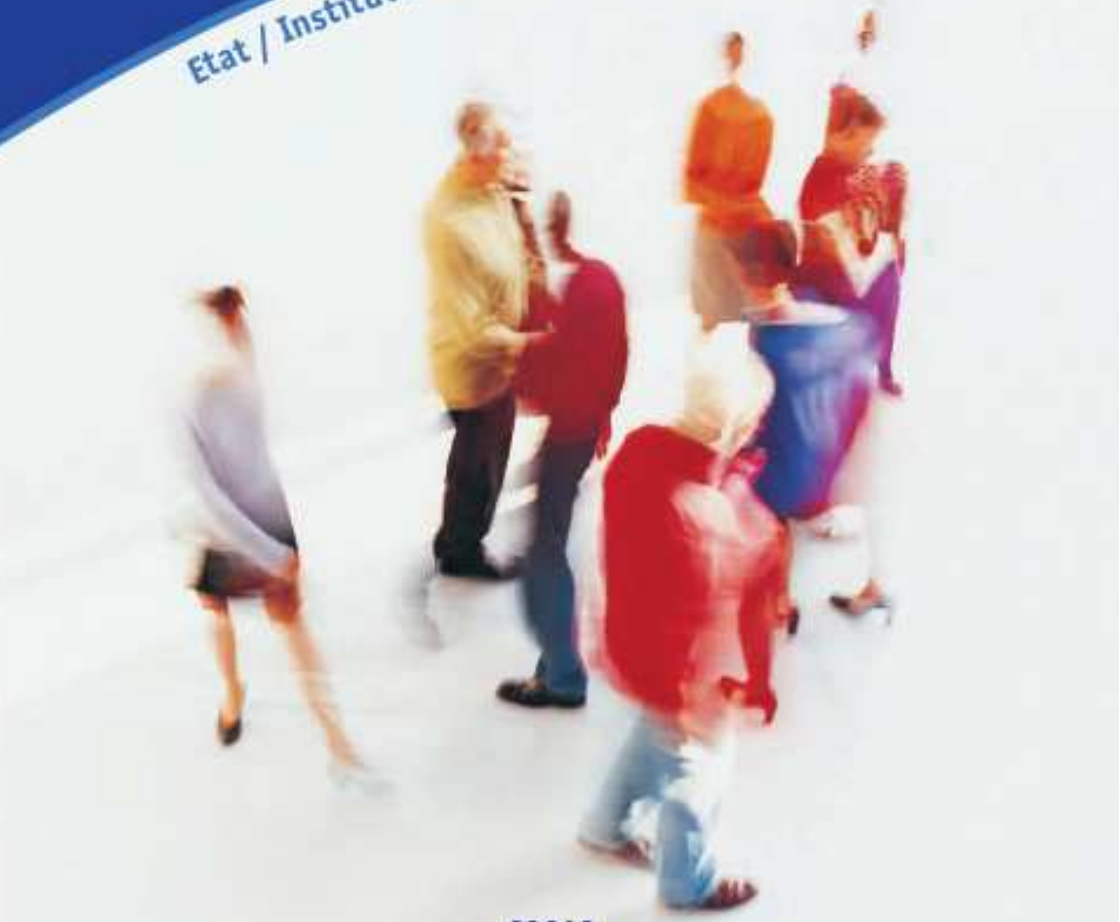

**MAIA**
Mission d'Accueil, d'Information et d'Appui
aux Associations de la Vienne

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vienne**

# MAIA : Mission d'Accueil, d'Information et d'Appui Aux Associations de la Vienne

## Qu'est-ce que la MAIA ?

### *C'est un réseau de :*

- Correspondants susceptibles d'apporter une information de proximité aux associations.
- Lieux ressources complémentaires à la disposition de l'ensemble des acteurs de la vie associative.

Il comprend des services de l'Etat, des services parapublics, des collectivités et des associations de différents secteurs, un centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB).
Il est animé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vienne.

Dans le département de la Vienne, il est sous la responsabilité du :

Délégué Départemental à la Vie Associative
Fabien MARTHA, *Directeur Départemental Adjoint de la Cohésion Sociale*
et de
Patrick BALLON, *Conseiller chargé de la vie associative*

### *Ses missions :*

- Accueillir, conseiller, informer sur tous les aspects relatifs au fonctionnement des associations.
- Assurer un service de proximité au bénéfice des acteurs de la vie associative.
- Faciliter, améliorer la relation entre l'administration et l'usager.
- Rendre les responsables d'associations plus autonomes parce que mieux informés.

### *Que peuvent vous apporter les membres du réseau M.A.I.A ?*

- Une réponse à vos interrogations.
- Vous orienter si nécessaire vers l'interlocuteur le plus compétent.

**Service gratuit, n'hésitez pas à les contacter !**

### *Mais, la M.A.I.A*

- *Ne traite pas de dossiers contentieux ou précontentieux,*
- *Ne se substitue pas aux professionnels tels que les avocats, conseils juridiques, experts-comptables,*
- *N'est pas un lieu de contrôle,*
- *Ne délivre pas de label de qualité.*

### ATTENTION :

- Pour l'arrondissement de Poitiers dans la Vienne, le bureau des associations, situé précédemment dans les locaux de la Préfecture, est désormais situé dans les locaux de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Toutes les démarches déclaratives concernant les associations : création, modification, dissolution, sont à adresser à la DDCS.

DDCS, 4 rue Micheline Ostermeyer, BP 10560, 86021 POITIERS – Tél. standard : 05 49 44 83 50
L'accueil du public s'effectue le matin de 8h30 à 12h00.

- Il est maintenant possible de créer son association en ligne sur : www.service-public.fr

# Sommaire

**I - SITES INTERNETS** ..... **4 à 5**

**I I - Les CORRESPONDANTS RESSOURCES du réseau MAIA**

**I I - 1 - Correspondants des services de l'Etat**

• Direction Départementale de la Cohésion Sociale ..... **6**
• Sous-Préfecture de Châtellerault ..... **7**
• Sous-Préfecture de Montmorillon ..... **7**
• Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes (DRAC) ..... **7**
• Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ..... **8**
• UT 86 DIRECCTE ..... **8**
• Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité ..... **8**
• Direction Régionale des Douanes de Poitiers ..... 9
• Direction Départementale du Territoire (DDT) ..... **9**
• Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ..... **9**
• Direction Régionale des Finances Publiques Poitou-Charentes et Vienne (DRFIP) ..... **9**

**I I - 2 - Correspondants des services Institutionnels**

• Conseil Régional Poitou-Charentes ..... **10**
• Conseil Général de la Vienne (CG 86) ..... **10**
• SACEM et SACD ..... **11**
• URSSAF ..... **11**
• Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF) ..... **12**
• Mutualité Sociale Agricole de la Vienne (MSA) ..... **12**

**I I - 3 - Correspondants des secteurs Associatifs**

• Premier'Acte ..... **13**
• URIOPSS Poitou-Charentes ..... **13**
• Initiatives Régionales pour l'Insertion et la Solidarité (IRIS) ..... **14**
• Fédération des Centres Sociaux de la Vienne ..... **14**
• Fédération des Ainés Ruraux de la Vienne ..... **15**
• Familles Rurales : Fédération Départementale de la Vienne ..... **15**
• Les FRANCAS de la Vienne ..... **16**
• UFCV : Union Française des Centres de Vacances ..... **16**
• CEMEA Poitou-Charentes ..... **17**
• ACEPP 86 (Association Collectif Enfants Parents Professionnels de la Vienne) ..... **17**
• Vienne Nature ..... **18**
• IFREE ..... **18**
• Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) ..... **19**
• Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) ..... **19**
• Coordination des Associations de Solidarité Internationale (CASI) ..... **20**

- *Centre Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)* -

• Ligue de l'Enseignement de la Vienne (FOL) ..... **21**
• Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne (CDOS) ..... **22**

# SITES INTERNET

## I - Sites Internet

### 1. Les sites nationaux :

- *Vie-Associative*

**http://www.associations.gouv.fr**
Portail ministériel d'information sur les associations et la politique associative de l'état, guide d'informations pratiques et base documentaire.

- *Site Jeunesse Vie Associative*

**www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr**
La politique du ministère en matière de jeunesse

- *Site Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire*

**www.injep.fr**
Établissement national de formation, un organisme d'études et réflexion sur la jeunesse, un centre de diffusion et de publications **...**

- *Guid'on*

**http://www.guidon.asso.fr**
Guid'on est un guide pratique des associations. Son but est de promouvoir la vie associative par l'information et la formation. Ce guide en consultation sur le site est téléchargeable gratuitement. Il vous aidera dans la création, le suivi de votre association.

- *Site du Service Public*

**http://www.service-public.fr**
Ce site est le portail général d'accès à l'administration française. Il propose de nombreux renseignements pour les particuliers « droits et démarches » ainsi que pour la vie associative. Vous pouvez aussi y télécharger les formulaires Cerfa en rapport avec les associations (création, modification, subvention) ainsi que le texte de la Loi 1901.

- *Les textes légaux*

**http://www.legifrance.gouv.fr**
Site de l'accès au droit, vous permet de consulter tous les textes officiels.

- *Site de la vie publique, un portail pour le citoyen*

**http://www.vie-publique.fr**
Ce site permet de repérer les faits marquants de l'actualité politique et sociale et les ressources publiques en ligne les plus pertinentes ; de connaître les institutions, leur fonctionnement et les principaux acteurs de la vie publique ; de comprendre les politiques publiques, leur évolution et les débats qu'elles suscitent.

- *Ministère des Sports*

**http://www.sports.gouv.fr**
Rubriques sur les Acteurs du sport, Sport et compétition, Faire du sport, Sport santé et prévention, Métiers et formation...
Informations pratiques sur le ministère et ses actions, calendrier des évènements sportifs, statistiques, vidéos ...

- *Sport*

**http://www.acteursdusport.fr**
C'est un site d'information professionnelle, sur la réglementation, les publications, l'organisation du sport en France. Il propose des infos actualisées, une lettre hebdomadaire et des espaces d'échanges.

- *Site du ministère de l'Education Nationale*

**www.education.gouv.fr**
Un accès rapide à toute l'information sur l'éducation en France et en Europe. Une présentation claire du système éducatif français.

- *Site du ministère du travail*

**http://www.travail-solidarite.gouv.fr**
Toutes les informations et données liées à l'emploi sont sur ce site du ministère.
Des textes de références, des fiches pratiques…

- *Fédération nationale des centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale*

**http://www.fncdg.com**
Site national des centres de gestion de la fonction publique ; informations sur les métiers dans ce secteur, les concours, les offres d'emploi proposées par les collectivités...
Vous pouvez aussi consulter le site :
**http://www.territorial.fr**

- *Centre National de la Fonction Publique Territoriale*

**http://www.cnfpt.fr**
Le CNFPT détermine les priorités nationales et régionales en matière de formation, d'emploi et de carrières, ainsi que leur mode de réalisation, en tenant compte des besoins exprimés par les collectivités.

- *Animafac*

**http://www.animafac.org**
Réseau d'échanges, d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes. Animafac propose un ensemble de fiches pratiques pour monter un projet, un annuaire des associations étudiantes avec leurs agendas et une partie « actu » et brève d'étudiants.

## 2. Les sites régionaux :

◆ *Conseil Régional Poitou-Charentes*
**http://www.poitou-charentes.fr**
Le Conseil Régional vous propose des informations sur ses actions et sa politique (tourisme, éducation, vie économique et emploi, vie sociale, environnement…). Vous y trouverez aussi des forums participatifs, l'actualité régionale, des services en ligne…

◆ *Conseil Général de la Vienne*
**http://www.cg86.fr**
Avec son espace Actualités, le site du Conseil Général de la Vienne présente les actions concrètes du Département dans ses domaines d'intervention : économie, solidarité, éducation, culture, sport … Egalement en ligne, le guide des aides financières pour les collectivités, les associations et les particuliers, ainsi que l'abonnement à la lettre électronique sur l'actualité départementale.

◆ Préfecture de la Vienne
**http://www.vienne.gouv.fr**
Préfecture de la région Poitou-Charentes et de la Vienne : présentation des services de l'Etat et de ses actions, démarches administratives, actualités, guide pratique, associations…

◆ *Institut Atlantique d'Aménagement des territoires (IAAT)*
**http://www.iaat.org**
Données et indicateurs statistiques, géographiques, documentaires, cartes, images de satellites… toute une gamme de supports que l'IAAT met à disposition pour accompagner les territoires dans leurs projets.

◆ *CRIJ Poitou-Charentes*
**www.ij-poitou-charentes.org**
Informe les jeunes sur : emploi, formations, sport et loisirs, travail et santé. Guide, actualité...

◆ *Portail EMPLOI FORMATION Poitou-Charentes*
**http://www.arftlv.org**
Il est maintenant créé par l'Etat et la Région une agence régionale de formation tout au long de la vie qui contribue au développement régional de la formation professionnelle (animation, échanges, ressources, documents et fiches pratiques....) Ligne horizon N° Azur 0810 899 100 (prix appel local). Cette agence intègre aussi Le Centre d'animation et de ressources de l'Information (CARIF)

◆ *Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles*
**http://www.famdt.com**
Cette association œuvre pour la promotion des musiques et danses traditionnelles : mise en réseau des acteurs, enseignement, sauvegarde des ressources documentaires (sonores …)

◆ *Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)*

**http://vienne.franceolympique.com**

***Attention, pour ce site il ne faut pas mettre www après http://.*** Vous y trouverez des informations sur le sport et l'actualité sportive. C'est aussi le portail d'entrée du CRIB avec une boite à outils comportant de nombreuses informations et fiches pratiques pour les bénévoles associatifs.

**http://www.laligue.org**
Laïque et indépendante, la Ligue de l'Enseignement réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en fournissant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

***Consulter également :***

✓ ***les autres sites qui concernent les associations et la vie associative accessibles avec des « moteurs de recherche » sur Internet ;***
*comme par exemple :*

**http://www.loi1901.com**

**http://www.associationmodeemploi.fr**
(Association mode d'emploi)

**http://www.associatis.com**

**http://www.juriseditions.fr**

**http://www.maif.fr**

**http://www.associatheque.com**

*Certains sites proposent des informations et aussi des services pratiques qui sont payants*

# II – Les CORRESPONDANTS RESSOURCES du réseau MAIA

## II-1 - Correspondants des services de l'Etat

***Attention,***

*Suite à la réorganisation des services de l'Etat,* ***le bureau des associations de la Préfecture est désormais situé dans les locaux de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale*** *(DDCS, coordonnées ci-dessous).* ***Les missions concernant les associations effectuées auparavant par le greffe sont donc maintenant assurées par la DDCS.***

***Pour les deux autres arrondissements, les bureaux des associations sont toujours dans les Sous-préfectures de Châtellerault et Montmorillon qui conservent leurs missions envers les associations*** *(enregistrement des déclarations et modifications, renseignements ...).*

### DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

| | |
|---|---|
| Service Vie Associative<br>4 rue Micheline Ostermeyer – BP 10560<br>86021 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 44 83 50<br>Fax : 05 49 44 83 89 |

**Mél administratif** : ddcs@vienne.gouv.fr

La DDCS regroupe les compétences de l'Etat en matière sociale, en faveur des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et de la politique de la ville. *Elle réunit : l'ex DDASS (pôle social), l'ex DDJS, l'ex service d'accès au droit et au logement de la DDE, les services des questions sociales et des associations de la Préfecture.*

- Mission de DELEGATION DEPARTEMENTALE A LA VIE ASSOCIATIVE DE LA VIENNE.

Site Internet : www.vienne.pref.gouv.fr ; www.associations.gouv.fr ; www.service-public.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : **Service "Vie Associative"**

Contact : Mme Pascale SOUCHU Tél. : 05 49 18 57 23

mél : pascale.souchu@vienne.gouv.fr

Missions concernant la vie associative :
- Suivi des associations de l'arrondissement de Poitiers
- Remise des imprimés et enregistrement pour : la déclaration, les modifications (Statuts, titre, siège social, bureau…), et les dissolutions d'associations
- Enregistrement des divers mouvements
- Information administrative relative à l'élaboration des dossiers
- Orientation des responsables associatifs vers les différents services concernés par la vie associative.

Contact : M. Patrick BALLON Tél. : 05 49 18 57 21

Missions concernant la vie associative : Mission d'Accueil, d'Information et d'Appui aux Associations (MAIA)
- Accueillir, écouter, informer et conseiller les responsables ou futurs responsables d'associations sur leurs rôles, leurs actions, leurs projets (d'activités, d'emploi…) ; répondre à leurs interrogations
- Orienter selon les besoins vers les services publics ou privés compétents partenaires (réseau MAIA)
- Faciliter le rapport des associations avec les diverses administrations.

**Les autres missions de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale :**
- Accès et droit au logement
- Accompagnement des publics vulnérables
- Comité médical, commission de réforme
- Politique en faveur de l'enfance, la jeunesse, l'éducation populaire et la famille
- Développement de la pratique sportive.

## SOUS-PREFECTURE DE CHATELLERAULT

| | |
|---|---|
| 2 rue Choisnin BP 631<br>86106 CHATELLERAULT Cedex | Tél. : 05 49 86 79 80<br>Fax : 05 49 21 34 47 |

Site Internet : www.vienne.gouv.fr
mél : sous-prefecture-de-chatellerault@vienne.gouv.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : **"Bureau des associations"**

Contact : Tél. : 05 49 86 79 83 Mme Fadila BOURAS

Missions concernant la vie associative :

- Suivi des associations de l'arrondissement de Châtellerault
- Remise des imprimés et enregistrement pour : la déclaration, les modifications (statuts, titre, siège social, bureau…), et les dissolutions d'associations
- Enregistrement des divers mouvements
- Information administrative relative à l'élaboration des dossiers
- Orientation des responsables associatifs vers les différents services concernés par la vie associative.

## SOUS-PREFECTURE DE MONTMORILLON

| | |
|---|---|
| 1 boulevard de Strasbourg, BP 66<br>86501 MONTMORILLON Cedex | Tél. : 05 49 91 12 44<br>Fax : 05 49 91 20 75 |

Site Internet : www.vienne.gouv.fr
mél : marie-therese.bregeon@vienne.gouv.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : **"Bureau des Associations"**

Contact : Mme BREGEON Marie-Thérèse Tél. : 05 49 91 99 94

Missions concernant la vie associative :

- Suivi des associations de l'arrondissement de Montmorillon
- Remise des imprimés et enregistrement pour : la déclaration, les modifications (statuts, titre, siège social, bureau…), et les dissolutions d'associations
- Enregistrement des divers mouvements
- Information administrative relative à l'élaboration des dossiers
- Orientation des responsables associatifs vers les différents services concernés par la vie associative.

## DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE POITOU-CHARENTES (DRAC)

| | |
|---|---|
| 102 Grand'Rue, BP 553<br>86020 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 36 30 30<br>Fax : 05 49 36 30 66 |

Site Internet : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Poitou-Charentes
mél : drac.poitou-charentes@culture.gouv.fr
mél : sylvie.duvigneau@culture.gouv.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : **"Centre d'information et de documentation"**

Contact : Mme DUVIGNEAU Sylvie Tél. : 05 49 36 30 52

Missions concernant la vie associative :

- Accompagner les intervenants culturels (institutions, compagnies de théâtre ou de danse, ensembles de musique, associations de diffusion et de formation) afin d'offrir des actions de qualité au plus grand nombre
- Intervention dans les secteurs patrimoniaux (monuments historiques, archéologie, inventaires...)
- Participation à la politique de la Ville.

## DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

| | |
|---|---|
| 15 rue Arthur Ranc<br>86000 POITIERS | Tél. : 05 49 55 63 63<br>Fax : 05 49 55 63 01 |

Site Internet : www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : **"Aménagement durable, Associations"**

Contact : M. Didier MARTIN Tél. : 05 49 55 78 36

Missions concernant la vie associative :
Soutien de la vie associative, en particulier l'éducation à l'environnement.

Soutien à la vie associative dans les trois domaines suivants :

- Information des citoyens et leur participation à un débat public
- Education à l'environnement pour un développement durable
- Expertise et connaissance notamment en matière de biodiversité et de changement climatique.

## UNITE TERRITORIALE VIENNE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ENTREPRISE, DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI POITOU-CHARENTES (UT 86 DIRECCTE)

| | |
|---|---|
| 6 allée des anciennes serres<br>86280 ST BENOIT | Tél. : 05 49 56 10 10<br>Fax : 05 49 56 17 75 |

Site Internet : www.travail-solidarité.gouv.fr ; www.legifrance.gouv.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative :
mél : direccte-poitou-ut86.renseignement-droit-du-travail@direccte.gouv.fr

**1 "Service Renseignements DROIT du TRAVAIL"**
Contact : Tél. : 05 49 56 10 20 (Numéro national de renseignements : 0 825 347 347)
Mme Christiane MAZALAIGUE
Missions concernant la vie associative :
- Relations salariés/association (employeur)
- Droit du travail
- Conseiller les salariés en cas de conflit.

**2 "Service Pôle Développement local"**
Contact : M. Pierre LOPEZ Tél. : 05 49 56 10 04
pierre.lopez@direccte.gouv.fr

Missions concernant la vie associative :
- « Dispositif Local d'Accompagnement » (DLA) : Appui-conseil pour les associations développant des activités d'utilité sociale (consolidation d'activités et pérennisation des emplois).
- www.dla-poitou-charentes.org

## DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES ET A L'EGALITE (SGAR)

| | |
|---|---|
| Préfecture de Région<br>Place Aristide Briand<br>86021 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 55 70 31 |

Site Internet : www.poitou-charentes.pref.gouv.fr
mél : valerie.lamarche@poitou-charentes.pref.gouv.fr
monique.pizzini@poitou-charentes.pref.gouv.fr

Contacts : Mme Valérie LAMARCHE Tél. : 05 49 55 69 76
Mme Monique PIZZINI Tél. : 05 49 55 70 29

Missions concernant la vie associative :
- Soutien à la vie associative des projets visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes (prévention et lutte contre les violences faites aux femmes, égalité professionnelle femmes-hommes).

## DIRECTION REGIONALE DES DOUANES DE POITIERS

| | |
|---|---|
| Hôtel des Douanes<br>32 rue Salvador Allendé – BP 545<br>86000 POITIERS | Tél. : 05 49 42 32 00<br>Fax : 05 49 61 50 86 |

Site internet : www.loi1901.com/organiserunloto.php
mél : dr-poitiers@douane.finances.gouv.fr
Numéro national « info douane service » : 0 811 20 44 44

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : "**Pôle action économique"**

Missions concernant la vie associative :
**Il est conseillé de contacter la Direction des Douanes en particulier pour les buvettes.**

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TERRITOIRE (DDT)

| | |
|---|---|
| 20 rue de la Providence – BP 80523<br>86020 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 03 13 00<br>Fax : 05 49 03 13 12 |

Site Internet : ex DDE : www.vienne.equipement-agriculture.gouv.fr
ex DDA : www.ddaf.vienne.agriculture.gouv.fr
mél : ddpp@vienne.gouv.fr

La DDT a pour mission de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durable des territoires. Elle regroupe l'essentiel de la Direction Départementale de l'Equipement (DDE), la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) et une partie des services de la Préfecture.

## DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDPP)

| | |
|---|---|
| 20 rue de la Providence – BP 10374<br>86009 POITIERS | Tél. : 05 17 84 00 00<br>Fax : 05 49 01 67 99 |

mél : ddpp@vienne.gouv.fr

Contact : Service Sécurité et Qualité de l'Alimentation : 05 17 84 00 03
Service Protection du Consommateur et Régulation des Marché : 05 17 84 00 04
Servie Santé Protection Animale et Environnement : 05 17 84 00 05
Unité Environnement : 05 17 84 00 06

Missions concernant la vie associative :
- Sécurité des produits : aires de jeux, bicyclettes, lits superposés, cages de buts, piscines...
- Sécurité des activités : karting, accrobranche…
- Ventes réalisées par les associations, Affichage et marquage des prix
- Hygiène alimentaire : stockage, mise en vente des produits frais
- Vide greniers, Loteries, concours tombolas
- Réponse aux questions d'ordre législatif et réglementaire sur la sécurité sanitaire des aliments.

## DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REGION POITOU-CHARENTES ET DE LA VIENNE (DRFIP)

| | |
|---|---|
| 8-10 rue Saint-Louis, BP. 533<br>86020 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 37 05 00<br>Fax : 05 49 55 12 67 |

Site internet : www.impots.gouv.fr ; www.minefe.gouv.fr
mél : drfip86.gestionfiscale@dgfip.finances.gouv.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : "**Pôle gestion fiscale- affaire juridiques »**

Contact : Mme Marie-Thérèse THOMAS Tél. : 05 49 37 05 09

Missions concernant la vie associative :
- Correspondants associatifs : répond aux questions d'ordre législatif et réglementaire sur le régime fiscal des associations.

# II-2 - Correspondants des services Institutionnels

## REGION POITOU-CHARENTES

| | |
|---|---|
| 15 rue Ancienne Comédie<br>BP 575<br>86021 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 55 77 00<br>Fax : 05 49 55 77 88 |

Site Internet : www.poitou-charentes.fr
La rubrique « aides régionales » en ligne sur le site Internet de la Région permet de prendre connaissance des différents types de soutien apportés par la Région aux associations.
http://www.poitou-charentes.fr/fr/index.dml

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : "**Direction « vivre ensemble" :**

*Service Lien social-Vie associative*
*vie.associative@cr-poitou-charentes.fr*

*Service Sports*
*sport@cr-poitou-charentes.fr*

*Service Culture*
*culture@cr-poitou-charentes.fr*

Missions concernant la vie associative :

Acteur majeur de la vie sociale et du « Vivre ensemble », le secteur associatif s'inscrit dans les priorités de la **Région Poitou-Charentes**. C'est la raison pour laquelle la Région est au plus près des associations pour soutenir et valoriser leurs actions.

La direction **« Vivre ensemble »** rassemble, au sein du Conseil Régional, les services développant les politiques du **lien social** et de la vie associative (aide à l'emploi associatif, soutien au bénévolat, service civique…) du **sport**, de la **culture**, de l'**aide à la personne**.

De plus, le service **environnement** soutient également de nombreuses initiatives d'associations qui s'impliquent dans l'éducation à l'environnement ainsi que l'emploi dans le secteur (emplois tremplins environnement).

## CONSEIL GENERAL DE LA VIENNE

| | |
|---|---|
| Hôtel du Département<br>BP 319<br>86008 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 55 66 00<br>Fax : 05 49 88 77 36 |

Site Internet : www.cg86.fr
Service intervenant dans le domaine de la vie associative :

**1. "Direction de l'Action Culturelle.**
Contact : Tél. : 05 49 55 66 60 ; Fax : 05 49 52 93 13
mél : dac@cg86.fr

**2. "Direction des Sports**
Contact : Tél. : 05 49 50 28 70 ; Fax : 05 49 61 13 29
mél : sport@cg86.fr

Missions concernant la vie associative :

- Subventionnement de la vie associative (actions d'intérêt départemental et non local)
- Conseils pour le montage de projets culturels et sportifs notamment
- Sessions d'informations (juridiques…) pour les bénévoles sportifs et culturels.

## SOCIETE DES AUTEURS COMPOSITEURS ET EDITEURS DE MUSIQUE (SACEM)
## SOCIETE DES AUTEURS COMPOSITEURS DRAMATIQUES (SACD)

| | |
|---|---|
| 60 boulevard du Grand Cerf - BP 94<br>86003 POITIERS Cedex | Tél. : 05 67 34 80 60<br>Fax : 05 67 34 80 61 |

**La délégation régionale SACEM – SACD de Poitiers couvre les départements des Deux-Sèvres et Vienne.**

Site Internet : www.sacem.fr
mél : stephane.moulin@sacem.fr ou dl.poitiers@sacem.fr

Contact : M. Stéphane MOULIN, délégué régional

Missions concernant la vie associative :

- La SACEM et la SACD sont des organismes regroupant les auteurs et compositeurs de musique,
  de théâtre, de chorégraphies, de sketches, de poésies. Les organismes dirigés par les auteurs sont chargés de collecter et de répartir les droits d'auteurs, salaire du créateur musical ou dramatique
- Gestion des droits d'exploitation des œuvres d'auteurs et compositeurs (droit de représentation et droit de reproduction)
- Délivrance des autorisations préalables à toute utilisation du répertoire de la SACEM et de la SACD
- Délivrance de l'autorisation pour des manifestations occasionnelles organisées par les associations.

## UNION DE RECOUVREMENT DE LA SECURITE SOCIALE DES AFFAIRES FAMILIALES (URSSAF)

| | |
|---|---|
| 3 avenue de la Révolution<br>86046 POITIERS Cedex 9 | Tél. : 08 21 74 26 26<br>Fax : 05 49 44 55 89 |

Site Internet : www.urssaf.fr
mél : patrick.regnier@urssaf.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : "**Service gestion des comptes"**

Contact : M. Patrick REGNIER Tél. : 05 49 44 89 78

Missions concernant la vie associative :

- Formalités liées à l'embauche de personnels dans les associations
- Problèmes traitant de la législation du recouvrement des cotisations de sécurité sociale
- Aide et conseils aux employeurs
- Immatriculation des associations en qualité d'employeur
- Centre de formalités des entreprises, compétent pour les professions libérales et les associations
- Information sur le Chèque Emploi Associatif (n°vert 08 00 19 01 00).

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA VIENNE

| | |
|---|---|
| 41 rue du Touffenet<br>86044 POITIERS Cedex | Tél. : 0 810 25 86 10<br>Fax : 05 49 44 73 54 |

Site Internet : www.caf.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative : **"Action Sociale – Aides collectives"**

Contact : les conseillers techniques territoriaux et le chargé de mission « partenaires » :
Tél. : 05 49 44 56 68 ou
05 49 44 56 63

Missions concernant la vie associative :

- Développer une offre d'accueil diversifiée en direction de l'enfance et de la jeunesse
- Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne en particulier au travers des centres sociaux et des petites structures d'animation de proximité.

## MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE LA VIENNE

| | |
|---|---|
| 37 rue du Touffenet<br>86042 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 44 54 26<br>Fax : 05 49 01 80 40 |

Site Internet : www.msa79-86.fr

Service intervenant dans le domaine de la vie associative :

"**Action Sanitaire et Sociale"**

Contact : M. Eric GENRE Tél. : 05 49 06 37 17
mél : ass.grtrec@msa79-86.msa.fr

Missions concernant la vie associative :

- Instruction des demandes de soutien financier formulées par les associations (enfance, jeunesse, public en difficulté).

"**Assujettissement et cotisations"**

Contact : Mme Monique SOUCHAUD Tél. : 05 49 44 56 23
mél : souchaud.monique@msa79-86.msa.fr

Missions concernant la vie associative :

- Assujettissement et cotisations des associations dont les activités ont un support de nature agricole ou environnementale :
  - o inscription de l'association et de son personnel
  - o recouvrement des cotisations.

## II-3 - Correspondants des secteurs Associatifs

### PREMIER'ACTE

| | |
|---|---|
| 60 boulevard du Grand Cerf<br>86000 POITERS | Tél. : 05 49 88 07 20<br>Fax : 05 49 88 12 60 |

Site Internet : www.1acte.fr
mél : 1acte@1acte.fr

Contact : M. Jean-Louis PATHEIRON

Objet de l'association :
- Aide à la gestion des entreprises culturelles (conseils - information, formation, études, audits).

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :
- Apports documentaires et de conseil sur les aspects réglementaires et juridiques des activités culturelles (spectacles, contrats, droits d'auteur, intermittence...), de formations régulières, programme.

### URIOPSS POITOU-CHARENTES, UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES ORGANISMES PRIVES A BUT NON LUCRATIF SANITAIRES ET SOCIAUX

| | |
|---|---|
| 6 avenue Georges Pompidou<br>86000 POITIERS | Tél. : 05 49 88 74 41 |

Site Internet : www.uriopss-poitou-charentes.asso.fr

Contact : Mme Annie DENIER Directrice
mél : accueil@uriopss-poitou-charentes.asso.fr

Objet de l'association : « Unir les associations pour développer les solidarités »
- Association loi 1901, affiliée à l'UNIOPSS (reconnue d'utilité publique) et membre du réseau URIOPSS-UNIOPSS. L'URIOPSS Poitou-Charentes est au service des personnes fragiles, elle fédère et représente les associations et organismes privés à but non lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social
- L'URIOPSS Poitou-Charentes est un observatoire permanent de l'action sociale et un outil de développement associatif.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :
- Aider et coordonner : accompagnement de projets et soutien technique
- Offrir un lieu de réflexion : organisation de journées, animation de réunions, etc…
- Former : les professionnels des structures et les administrateurs bénévoles des associations (centre de formation agréé)
- Informer : veille juridique conventionnelle et législative des 7 secteurs d'activités (Enfants handicapés - Adultes handicapés – Personnes âgées – Sanitaire – Enfants en difficultés – Insertion – Aide à domicile).

## INITIATIVES REGIONALES POUR L'INSERTION ET LA SOLIDARITE : IRIS

| | |
|---|---|
| Espace Servantes 3 rue Georges Servant<br>86000 POITIERS | Tél. : 05 49 88 07 29<br>Fax : 05 49 88 43 98 |

Site Internet : www.iris.asso.fr
mél : iris@iris-poitou-charentes.com

Contact : M. Alain RIBAGET – Directeur d'IRIS

Objet de l'association : Union régionale des structures d'insertion par l'activité économique de la région Poitou-Charentes.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :

- Appui, conseils méthodologiques aux porteurs de projet de création de structure d'insertion par l'activité économique.

## FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE LA VIENNE

| | |
|---|---|
| 12 rue des Carmélites<br>86000 POITIERS | Tél. : 05 49 00 0145 |

Site Internet http://vienne.centres-sociaux.fr

mél : accueil@federation-csc86.org

Contact: Mr Denis RENAUDIN Tél. : 05 49 00 01 45

Objet de l'association : Regroupement des centres Sociaux et Socioculturels ainsi que d'associations de proximité.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :

La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de la Vienne a pour mission de regrouper les Centres Sociaux et Socioculturels, les associations de proximité « espace de vie sociale ». La fédération doit favoriser leur développement, les représenter, susciter la création de nouveaux Centres, de nouvelles associations.

Les missions de la fédération au service de la vie associative :

S'engager :

- Promouvoir et défendre les valeurs du « projet centre socioculturel » en tant que projet de développement social des personnes et des territoires
- Interpeller la société et associer les politiques à notre projet, à nos revendications
- Mettre en œuvre les conditions d'une vie associative plus démocratique et participative
- Animer le réseau par des rencontres entre bénévoles et professionnels, des débats, des projets collectifs.

S'associer :

- Valoriser et faire connaître notre intervention sociale pour favoriser la réussite des projets
- Démontrer l'utilité sociale de nos actions
- Renforcer la solidarité entre les adhérents du réseau. Les accompagner lors de temps importants
- Communiquer, partager l'information et mutualiser les expériences
- Développer le réseau par l'accompagnement de projets ayant des valeurs et des objectifs similaires.

S'adapter :

- Former et qualifier les acteurs pour qualifier les projets
- Etre en appui à chaque centre socioculturel et associations de proximité.

## FEDERATION DES AINES RURAUX DE LA VIENNE

| | |
|---|---|
| 1 Place de l'Europe<br>86240 LIGUGE | Tél. : 05 49 55 24 10<br>Fax : 05 49 55 13 29 |

Site Internet : www.aines-ruraux.org et www.ainesruraux.org
mél : ainesruraux86@voila.fr

Contact : M. Claude MACHON - Président
Mme Nathalie RIVAUD – Conseillère Technique

Objet de l'association :
- Regroupement et représentation des associations de retraités
- Coopérer à la protection du milieu rural en vue de lui conserver son caractère et ses traditions
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des adhérents
- Proposer des voyages : agrément tourisme (2007).

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :
- Gestion comptable et financière
- Formation dans différents domaines
- Vie statutaire et juridique
- Recherche financement
- Communication
- Ecoute, analyse et reformulation de la demande
- Création d'outils aide à la mise en place d'actions spécifiques
- Agrément Tourisme (2007).

Types d'intervention :
- Information, orientation, formation
- Appui méthodologique et logistique
- Conseil juridique légal, accompagnement
- Formation aide aux aidants
- Transmission de savoir avec exposition itinérante : Le Petit Patrimoine Rural
- Exposition Madagascar (action humanitaire en faveur d'une école)
- Temps de divertissement spécifiques – animations du territoire : randonnées, généalogie, concours divers (dictée, poésie, photos…)
- Causeries-débats – information et formation délocalisées (dans les clubs et cantons) :

Sécurité routière ; Sommeil – Somnolence ; Sécurité des personnes et des biens ; Les accidents domestiques ; La famille et la succession – rencontre avec un avocat ; Ateliers du « Bien Vieillir » ; Conférence sur la santé avec plus de 24 thèmes ; Conférence avec la Ligue contre le cancer, Prévention Incendie Domestique, partenariat avec France Alzheimer

- Formations départementales : Président, Trésoriers, Secrétaires, Nouveaux administrateurs, communication et fiscalité des associations.

## FAMILLES RURALES : FEDERATION DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE

| | |
|---|---|
| 18 Place Coimbra<br>86000 POITIERS Cedex | Tél. et Fax : 05 49 88 11 30 |

Site Internet : www.famillesrurales.org
mél : famillesrurales86@wanadoo.fr

Contact : Mme Gloria IMBERT - Présidente

Permanence le jeudi de 10 h à 17 h (en cas d'urgence : 05 49 53 53 61)

Objet de l'association :
- Promouvoir les familles du milieu rural.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :
- Formation : Bénévole
- Porteur de projet de familles du milieu rural.

## LES FRANCAS DE LA VIENNE

| | |
|---|---|
| 16 rue Alphonse Daudet<br>86000 POITIERS | Tél. : 05 49 88 61 52<br>Fax : 05 49 60 08 95 |

Site Internet : www.francas.asso.fr
mél : francas86@orange.fr
blog : www.bafa-francas-poitou-charentes.fr, rubrique : “les Francas de la Vienne”

Contact : Mme Christine SZALKOWSKI – Présidente.

Objet de l'association :
Soutenir l’action éducative dans le temps libre des mineurs en favorisant l’animation, la formation des acteurs éducatifs et l’accompagnement des structures éducatives.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :
- Soutien à la formation continue des équipes d’animation
- Animation de collectifs impulsant des pratiques autour de la participation des publics (directeur des Centres de Loisirs)
- Mise à disposition d’outils pédagogiques autour du jeu (malles)
- Organisation d’évènements locaux : Fête du jeu …
- Organisation du concours d’affiche autour des Droits de l’enfant
- Aide à la mise en place d’ATEC (Association Temporaire d’Enfants Citoyens)
- Gestion par délégation d’un accueil de loisirs.

## UFCV : UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES

| | |
|---|---|
| 51 Grand'rue, BP. 90983<br>86038 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 38 44 50<br>Fax : 05 49 60 27 55 |

Site Internet : www.ufcv.fr
mél : jean-francois.rose@ufcv.fr

Contact : M. Jean-François ROSE – Délégué Régional

Objet de l'association :
Association d’éducation populaire agissant dans les domaines de l’animation tous publics et de la formation occasionnelle et professionnelle des encadrant.
Nous sommes à la fois organisateurs d’activités mais aussi une union regroupant et accompagnant des adhérents associatifs dans la mise en œuvre de loisirs à destination de publics variés.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :
- Mise en œuvre de chartes de qualité pour les Centres d’accueil de mineurs
- Formation de bénévoles, aide à la rédaction de projets éducatifs
- Regroupement à la journée, interventions auprès des associations
- Contact, soutien
- Formation des bénévoles
- Accompagnement aux structures organisatrices d’accueils et de séjours
- services de traitements : salaires – payes
- placements d'animateurs
- contrats d'assurances, services juridiques et fiscaux
- service de publications pour adhérents.

## CEMEA POITOU-CHARENTES

| | |
|---|---|
| 10 rue du Gué Sourdeau<br>86360 CHASSENEUIL DU POITOU | Tél. : 05 49 88 07 61<br>Fax : 05 49 41 74 45 |

Site Internet : www.cemea.asso.fr
mél : accueil@cemea-poitou-charentes.org

Contact : Ghyslaine NICOLE, Directrice

Objet de l'association :
- Gestion comptable et financière
- Montage de projet
- Vie statutaire et juridique
- Droit du travail et gestion des ressources humaines
- Conduite de réunions
- BAFA – BAFD
- BP JEPS – DE JEPS.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :
- Orientation et accompagnement
- Formation
- Soutien logistique.

## ACEPP 86 (ASSOCIATION COLLECTIF ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS DE LA VIENNE)

| | |
|---|---|
| 15 rue des Quintus<br>86190 QUINCAY | Tél. : 05 49 45 98 25<br>06.87.26.08.12 |

mél : cepp86@orange.fr

Contact : Madame Yasmina ICHALALEN

Objet de l'association :
Promouvoir : une place à l'enfant dans la société comme sujet à part entière ; la reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant ; la qualité de l'intervention éducative auprès des enfants ; l'importance d'une reconnaissance des professions liées à l'enfance ; les intérêts matériels et moraux fondamentaux des familles ; une solidarité et une citoyenneté actives dans le respect des différences.

Missions de l'ACEPP 86 :
**- Veille prospective des structures :** *rencontres individuelles et collectives qui permettront de recueillir les besoins et de les analyser*

**- Rencontres inter-structures :** *favoriser les échanges : professionnels-parents/parents-professionnels*

**- Animation du centre de ressources et d'information :** *soutien et conseil auprès des structures ; Permanence itinérante sur les territoires Nord et Sud ; Une newsletter*

**- Promotion et valorisation des actions :** *bilan qualitatif des actions en fin d'année ; liens partenaires institutionnels et autres réseau tout au long de l'année*

**- Renforcement à la vie associative :** *un événement fédératif annuel ; participation aux assemblées générales, comité directeur et conseil d'administration.*

## VIENNE NATURE

| | |
|---|---|
| 14 rue Jean Moulin<br>86 240 FONTAINE LE COMTE | Tél. : 05 49 88 99 04<br>Fax : 05 49 88 98 78 |

Site Internet : www.vienne-nature.asso.fr
mél : vienne.nature@wanadoo.fr

Contact : M. Thibaud DUMAS

Objet de l'association :

- Association de protection de la nature et de l'environnement.

Affiliée à France Nature Environnement.

## IFREE : INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

| | |
|---|---|
| Carrefour de la Canauderie<br>Forêt de Chizé<br>79360 VILLIERS-EN-BOIS<br>Ou<br>Maison des Sports<br>86240 ITEUIL | Tél. :05 49 09 64 92<br>05 49 90 03 67<br>Fax : 05 49 09 68 95 |

Sites Internet : national, www.reseau-tee.net ; régional, http://ifree.asso.fr
mél : laurence.cardinal-andre@ifree.asso.fr

Contact : Mme Laurence CARDINAL-ANDRE

Objet de l'association :

- Favoriser la mise en place d'une plus grande implication citoyenne par l'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable et de promouvoir une « culture environnementale partagée » pour tous les acteurs économiques, sociaux et culturels.

Ses champs d'intervention :

- L'éducation à l'environnement
- L'accompagnement des démarches de développement durable
- L'accompagnement de la création « d'emplois environnements » en relation avec les territoires
- La mise en place de projets innovants.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :

- Mise en réseau d'acteurs de l'environnement, de l'emploi et de la formation à l'échelle d'un territoire (employeurs et salariés, administrations, établissements publics, associations, collectivités)
- Accompagnement des structures dans leur développement d'activités et de projets dans une perspective de développement durable.

## CRIJ : CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE

| | |
|---|---|
| 64 rue Gambetta<br>86000 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 60 68 68<br>Fax : 05 49 60 68 70 |

Sites Internet www.pourlesjeunes.com ; www.cafedesprojets.fr ; www.poitiers.pourlesjeunes.com

mél : info@ij-poitou-charentes.org

Contact : Mme Patricia LAPLAIGE Tél. : 05 49 60 68 68

Objet de l'association : Information des jeunes

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :

• Le CRIJ, Centre Ressource régional et local, est un **lieu d'information**, d'**écoute**, d'**aide** et de **conseil**.
Il informe tous les jeunes sur des études, les formations, l'emploi, les loisirs cultures et sportifs, l'Europe et l'international, les **projets et l'engagement**, le logement, la santé, les démarches…

• Tout au long de l'année, le CRIJ propose de nombreuses animations en partenariat, notamment un cycle de **formation** pour **les jeunes bénévoles "Sois jeune et formes toi"** et le **"Café des projets"**.

• Le CRIJ héberge dans le cadre de sa **résidence d'associations** toute jeune association créée depuis moins de 2 ans ou tout porteur de projet individuel originaire de Poitiers ou Grand Poitiers.
Pendant un an, les résidents bénéficient d'un hébergement et d'un appui logistique :

- Un box sous la verrière du CRIJ
- Pendant une année, de date à date
- Avec du mobilier et matériel de bureau
- Une ligne téléphonique
- Un accès à une photocopieuse et une imprimante
- L'accès à deux salles de réunion et à la verrière
- L'utilisation de la vitrine du CRIJ pour représenter son association ou son projet.

Une participation aux frais généraux de 10€ par mois est demandée au moment de l'entrée en résidence.

## CENTRE D'INFORMATIONS SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

| | |
|---|---|
| 47 rue des Deux Communes<br>86180 BUXEROLLES | Tél. : 05 49 88 04 41<br>Fax : 05 49 62 84 26 |

Site Internet : www.infofemmes-pch.org
mél : cidff86@orange.fr

Contact : Mme Muriel GUILLOT – Directrice
Mme Marie-Hélène MARTIN - Présidente

Objet de l'association : Information sur les droits des femmes

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :

- Mission d'intérêt général en matière d'information des femmes et du domaine public sur les droits dans tous les domaines (vie familiale et sociale, vie relationnelle : écoute psychologique, emploi, formation).
- Information et accompagnement des femmes ayant un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise (sur rendez-vous uniquement, en collaboration avec le Comité des Alternatives Poitevines pour l'Emploi et l'Entraide -CAPEE).

## COORDINATION DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE (CASI)

| | |
|---|---|
| 64 rue Gambetta<br>86000 POITIERS | Tél. : 05 16 39 10 34 |

Site Internet : www.casi-poitou-charentes.org
mél : contact@casi-poitou-charentes.org

Contact : Mme Emmanuelle FAVROT-BALDET

Objet de l'association : Coordination des associations œuvrant dans la solidarité internationale.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :

- La CASI Poitou-Charentes est une coordination d'associations de solidarité internationale dont le dénominateur commun est de faire vivre la solidarité internationale, à travers des actions d'éducation au développement menées en France et des partenariats établis avec des ONG du Sud.
- La CASI Poitou-Charentes qui constitue un réseau d'acteurs s'est fixée comme objectif d'améliorer la visibilité des acteurs de la solidarité internationale et leur connaissance réciproque en favorisant la circulation de l'information, le partage d'expériences, notamment dans le secteur de l'EAD (enseignement à distance).
- Les objectifs de l'association sont : renforcer le réseau des acteurs de solidarité internationale (avec entre autres la mise en place d'un répertoire), promouvoir la solidarité internationale auprès des société civile (par exemple, relayer les campagnes nationales sur le territoire), promouvoir le volontariat international et faciliter l'implication des jeunes dans des démarches de solidarité internationale (interventions dans des écoles…), peser et s'impliquer auprès d'institutions et collectivités pour une prise en compte plus importante de la solidarité internationale (interpeller les élus lors des élections…).

## Les deux associations suivantes sont conventionnées dans le cadre du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB), en partenariat avec la DDCS de la Vienne.

**De manière générale, la mission du CRIB est d'apporter des réponses aux questionnements des acteurs associatifs par :**

- **une aide au fonctionnement et à la gestion quotidienne de l'association :** recherche de financements, aide à la constitution de dossiers de demande de subventions, management et relations humaines, réunions et assemblées, comptabilité, sécurité, gestion salariale, relations avec les institutionnels.
- **une aide à la conception ou à la réalisation de projets associatifs :** création ou modification statutaire, développement d'activités nouvelles, projet d'emploi.
- **une meilleure compréhension et une simplification des tâches auxquelles sont confrontés les bénévoles dans la gestion de leur association :** administratives, juridiques, sociales (liées à l'emploi), comptables et fiscales.
- **une information concrète et de qualité, des conseils et des accompagnements adaptés ; des services répondant aux besoins identifiés ; une réorientation vers d'autres partenaires si besoin.**

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA VIENNE (FOL)

| | |
|---|---|
| 18 rue de la Brouette du Vinaigrier<br>86005 POITIERS Cedex | Tél. : 05 49 38 37 40<br>Fax : 05 49 38 37 41 |

Site Internet : www.laligue86.org
mél : accueil@laligue86.org

⇨ **La Ligue de l'Enseignement dispose d'un espace d'accueil, de conseil et de documentation**, Centre de Ressources à la Vie Associative – **CEREVIA**- pour recevoir les associations du département et tout porteur de projet.
Contact CEREVIA : Elise DELAUNAY, Tél. 05 49 38 37 44 – edelaunay@laligue86.org / cerevia@laligue86.org

Elle a vocation à :

- les accompagner dans leurs démarches et les orienter vers des actions de formation de bénévoles si besoin
- informer les dirigeants bénévoles des actualités de la vie associative grâce à la mise à jour régulière d'un blog et de l'envoi d'une lettre d'information électronique
- faciliter les démarches de l'association employeur et alléger la charge des dirigeants associatifs des obligations administratives, comptables, juridiques et sociales liées à la gestion de l'emploi.

Autres Contacts :

| | |
|---|---|
| Mme Christine GREMILLON | Service civique, junior association |
| M. Philippe AUVIN | Vie Associative, fonction employeur et comptabilité |
| M Gaël FAUCHON : | UFOLEP |
| Mme Martine CHABIN : | USEP |
| M. Pierre-Yves BOUTIN : | Responsable de la structure |

Objet de l'association :
Fédération d'associations des domaines : - de l'Education Populaire et de la Jeunesse
- du sport affinitaire : UFOLEP
- du sport scolaire : USEP

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :

- Accompagnement des bénévoles et professionnels associatifs dans les domaines suivants :
  - Montage de projets
  - Enfance Jeunesse – agrément centre social
  - Culture et sport
  - Vie statutaire et juridique
  - Droit du travail et gestion des ressources humaines
  - Gestion comptable et financière
  - Recherche de financement.

- Accompagnement des communes et communautés de communes dans l'élaboration de leur politique éducative.

## COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA VIENNE (CDOS)

| | |
|---|---|
| Maison des Sports Château de Boivre<br>86580 VOUNEUIL SOUS BIARD<br><br>***(Changement d'adresse en 2013)*** | Tél. : 05 49 36 11 90<br>Fax : 05 49 36 11 91 |

Site Internet : http://vienne.franceolympique.com / www.sport86.fr
mél: vienne@franceolympique.com

Contact: Mr Patrick GIRARD: President.

Objet de l'association :

- Fédérer et représenter les Comités Départementaux Sportifs.
- Soutenir la vie associative sportive départementale.
- Contribuer à la promotion du sport à tous les niveaux, et pour tous les publics, dans tous les territoires.

Compétences techniques de l'association au service de la vie associative :

- Informations et formation pour les dirigeants bénévoles
- Conseil et accompagnement des associations sur la gestion administrative et le montage de projets
- Orientation vers d'autres organismes en fonction de la demande
- Aide à la gestion administrative des emplois sportifs *(service de réalisation des bulletins de salaire et des déclarations sociales),* veille juridique sur la convention collective du sport
- Accompagnement à la création de groupements d'employeur
- Aide à la création et à la pérennisation des emplois
- Aide à la création d'outils de communication et de sites internet
- Aide à la réalisation de la comptabilité des associations sportives
- Conseil sur les thèmes : l'insertion par le sport, le développement du bénévolat, l'arbitrage, l'éthique sportive
- Mise à disposition de matériel : minibus 9 places, sonorisation portable, défibrillateurs automatiques
- Gestion de la Maison des Sports de la Vienne
- Promotion du mouvement sportif par l'annuaire du sport : www.sport86.fr.

⇨**Le CDOS dispose à la Maison des Sports d'un espace accueil et de documentation** pour recevoir les associations du département et tout porteur de projet.

Il a vocation à :

- Répondre aux interrogations des dirigeants bénévoles concernant la gestion administrative de leurs associations
- Assurer les fonctions de conseil et d'expertise auprès des partenaires associatifs pour les questions relatives à l'emploi associatif
- Assurer la mise en place de formations à destination des dirigeants bénévoles
- Faciliter les démarches de l'association employeur et alléger la charge des dirigeants associatifs des
- obligations administratives, comptables, juridiques et sociales liées à la gestion de l'emploi
- Faciliter la création d'outils de communication tels que les logos, affiches, banderoles, kakémonos…
- Répondre à la mise en réseau de l'ensemble des acteurs sportifs sur le département (alimentation d'une base de données régulièrement mise à jour + création d'un annuaire du sport).

Enfin,

- *Parce que chaque question ne nécessite par forcément de rendez-vous en face à face, le CDOS a mis en place un centre de ressource au service des dirigeants bénévoles, par le biais de son* ***site internet. Environ 170 documents d'aide à la gestion administrative des associations sportives, téléchargeables gratuitement,*** *une sélection de l'actualité associative et sportive évitant aux bénévoles de longues recherches (boîte à outils, résumé des formations du CDOS, création d'une rubrique entièrement consacrée au mécénat). Ce service est complété par l'envoi d'une lettre d'information électronique mensuelle.*

## Portail Internet Vie Associative

**www.associations.gouv.fr**

**www.service-public.fr**

*Créez votre association en ligne !*

## Ce guide peut également être consulté sur les sites :

**www.vienne.pref.gouv.fr**

**http://vienne.franceolympique.com**

**www.fol86.org**

**www.ij-poitou-charentes.org**

# VOS CONTACTS

• **Les correspondants du réseau Mission d'Accueil, d'Information et d'Appui aux associations (MAIA)**
Coordonnées à l'intérieur du document

• **Les correspondants du réseau Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB)**
Ligue de l'Enseignement de la Vienne – 05 49 38 37 40
Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne – 05 49 36 11 90

• **Sous-Préfecture de Châtellerault**
**Service des Associations**
2, rue Choisnin - BP 631
86106 **CHATELLERAULT** Cedex
Contact : Fadila BOURAS
**Tél. 05 49 86 79 80**

• **Direction Départementale de La Cohésion Sociale de la Vienne (DDCS)**
4, rue Micheline Ostermeyer
BP 10 560
86021 **POITIERS** Cedex
Tél. : 05 49 44 83 50
Fax : 05 49 44 83 89
Courriel : ddcs@vienne.gouv.fr

**Service Vie Associative**
Pascale SOUCHU,
Correspondante administrative
**Tél. : 05 49 18 57 23**

Patrick BALLON, Conseiller
**Tél. : 05 49 44 83 50**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA VIENNE

• **Sous-Préfecture de Montmorillon**
**Service des Associations**
1, boulevard de Strasbourg - BP 66
86501 **MONTMORILLON** Cedex
Contact : Marie-Thérèse BREGEON
**Tél. 05 49 91 99 94**

Couverture : Vibrato – 05 49 52 86 09